

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4590

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Ventes et cessions

504 637 935 RCS Amiens.

HOLDING PC.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 2332.00 EUR.

Adresse : 36, Rue Des Clabaudois, 80160 Plachy-Buyon.

Oppositions : Article L. 236-14 du Code de Commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE HOLDING PC Société par actions simplifiée au capital de 2.332 euros Siège social : 36 Rue des Clabaudois 80160 PLACHY-BUYON 504.637.935 RCS AMIENS (société absorbante) ET LOOS IMMO Société civile immobilière au capital de 1.000 euros Siège social : 36 Rue des Clabaudois 80160 PLACHY-BUYON 824.707.939 RCS AMIENS (société absorbée) AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique en date du 26 novembre 2025, la société HOLDING PC et la société LOOS IMMO ont signé un projet de fusion aux termes duquel la société LOOS IMMO transmettrait, à titre de fusion, à la société HOLDING PC l'ensemble de son patrimoine. Sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société LOOS IMMO ferait apport à la société HOLDING PC de la totalité de son actif, soit 359.071 €, à charge de la totalité de son passif, soit 468 €. L'actif net transmis s'élèverait à 358.603 €. L'opération de fusion prendrait effet comptablement et fiscalement au 1er janvier 2025, les opérations réalisées par la société LOOS IMMO depuis cette date devant être considérées comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la société HOLDING PC. Conformément à la réglementation comptable, les valeurs d'apport retenues dans le cadre de la fusion sont les valeurs nettes comptables. La société HOLDING PC détenant la totalité des parts sociales composant le capital social de la société LOOS IMMO et s'engageant à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société HOLDING PC, aucun rapport d'échange n'a été déterminé et il n'y a aucune prime de fusion. La différence entre, d'une part, la valeur de l'actif net transmis, soit 358.603 € et, d'autre part, la valeur nette comptable des parts sociales de la société LOOS IMMO dans les livres de la société HOLDING PC, soit 990 €, constituerait un boni de fusion qui ressortirait à 357.613 €. La société LOOS IMMO sera dissoute de plein droit, sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'AMIENS le 27 novembre 2025 pour la société HOLDING PC, société absorbante..